

Études critiques : une liturgie pour le temps ordinaire

Autor(en): **Bridel, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **38 (1988)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-381367>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE LITURGIE POUR LE TEMPS ORDINAIRE

CLAUDE BRIDEL

L'événement est notable: sept ans après la publication de sa *Liturgie des temps de fête*, la Communauté de travail des Commissions romandes de liturgie offre aux Eglises réformées de la Suisse romande un nouveau recueil consacré à la *Liturgie du dimanche**. Même présentation, même support historique et théologique d'un cahier de *Notes explicatives*, même intention profonde et soigneusement exposée d'enraciner la célébration dans la plus ancienne tradition, mais à la lumière de la foi réformée; avec ses travaux précédents sur le Baptême (1959) et le Catéchuménat (1963), la Communauté de travail aura couvert avec persévérance et sans dévier de sa ligne initiale la presque totalité du champ de la liturgie puisqu'il ne lui reste à produire que des textes pour les services occasionnels (consécration, installations, dédicaces, mariage, funérailles). Et l'on peut gager que la diffusion actuellement en cours connaîtra le même succès que son aînée: la *Liturgie des temps de fête* n'a-t-elle pas été si rapidement enlevée qu'il a fallu lui donner un nouveau tirage en 1984?

D'où vient une telle réussite, désormais prévisible sur la lancée de l'expérience d'hier? Elle surprendra ceux qui, depuis quelque temps, prédisaient la disparition progressive dans nos Eglises d'une liturgie «organisée» au profit de la libre production de documents dus à l'initiative individuelle ou de groupes restreints. De prime abord, la publication que nous recensons semble prendre résolument le contre-pied du foisonnement novateur que l'on avait cru prédominant. Voici, dira-t-on, qu'au lieu de feuillets éphémères, nous retrouvons un fort volume solidement relié, qu'en lieu et place d'un florilège jamais clos, une collection de textes s'assemble en un recueil achevé; ce qui domine, c'est l'unité voulue d'un propos et d'un style et non la multiple variété d'apports de toutes provenances: au tourbillon de la créativité s'oppose la sérénité d'un fleuve qui nous submerge de ses flots traditionnels! N'est-ce donc que cela — l'apparition d'une sorte de manifeste de conservatisme — qui motive la faveur dont jouissent les travaux de la Communauté de travail?

Nous avons peine à croire pour notre part que les choses se présentent en fait de manière aussi schématiquement tranchée. Car le dernier mot sur la vie liturgique de l'Eglise n'est pas dans le choix qu'il faudrait radicalement opérer entre la solennelle répétition du dire d'autrefois et l'abandon inconsidéré à toutes les voix du moment présent; il y a un fondamentalisme des textes et des

* *Liturgie du dimanche pour le temps ordinaire à l'usage des Eglises réformées de la Suisse romande*. Lausanne, 1986, 279 p. — *Notes explicatives*, ib., 38 p.

gestes cultuels aussi peu défendable que le fondamentalisme biblique, et un spontanéisme en la matière qui n'a rien à envier au pire des illuminismes. Nous verrons du reste qu'on ne rend aucunement justice à la *Liturgie du dimanche* en la traitant platement de passéiste (ses probables faiblesses sont ailleurs), et que nombre d'initiatives contemporaines sont tout que modernistes (leurs requêtes tendent plutôt à donner une expression nouvelle à la foi commune).

Quant au succès, réjouissant, que connaissent les publications de la Communauté de travail auprès d'un large public de pasteurs et d'autres officiants, nous croyons pouvoir l'interpréter comme le signe qu'un dépassement est en train de se produire chez ceux qui perçoivent l'impasse où nous mène en liturgique la vieille opposition entre tradition et modernité. Plutôt qu'au maintien de ce débat riche en malentendus, ils entendent se vouer à retrouver les racines d'une célébration capable de rassembler les chrétiens de ce temps pour leur *opus proprium*. Et voilà que leur est offert un ouvrage de référence qui, loin de se borner à aligner des pièces liturgiques éparses, les organise de manière rigoureuse et, surtout, justifie pas à pas ses choix sur la base d'une doctrine du culte qui dit ses sources et ne cache pas ses perspectives! Personne, évidemment, n'est obligé (par quel magistère?) de se plier à cette théologie de la liturgie, mais chacun lui reconnaîtra le mérite d'exister et de comporter, fait unique dans la francophonie réformée, une imposante série d'exemples permettant la contre-épreuve. En confrontant à cette somme les documents qui pullulent aujourd'hui et qui séduisent parfois pour d'obscures raisons, on se contraindra soi-même à l'examen attentif d'une production rarement commentée et l'on comprendra mieux l'enjeu de la célébration.

Que les gens pressés refusent un tel effort et se contentent de faire de cette Liturgie l'usage qui leur était coutumier avec d'anciens recueils, en ouvrant chaque dimanche matin le volume aux pages indiquées pour se conformer mot pour mot et geste pour geste au texte proposé, c'est chose évidemment possible; mais il n'est pas certain que ce soit aller pleinement dans le sens voulu par les rédacteurs. Car, en dépit de l'abondance des précisions fournies — parfois jusqu'à la minutie —, le recueil est loin de se présenter, pour qui prend la peine de le lire correctement, comme un encouragement à la servilité routinière: non seulement il multiplie les variantes textuelles entre lesquelles il convient de choisir à l'avance, mais il prend soin de préciser, non sans érudition, les raisons pour lesquelles on peut adopter telle position plutôt que telle autre, y compris dans le recours au principe d'une certaine liberté d'expression. Dès lors et tout compte fait, on recevra d'abord la *Liturgie du dimanche* comme un livre de réflexion dont il importe de discuter les options, et ensuite comme un ensemble de paradigmes illustrant les thèses retenues; on serait tenté de commencer une étude critique par l'examen de ces résultats (en gros, les textes et leur disposition), mais on passerait alors à côté des véritables questions ici posées, et qui sont théologiques; la démarche inverse permet

seule de porter un jugement étayé sur la réalisation concrète, sa visée, ses composantes et son style.

Interrogeons-nous donc en premier lieu sur la doctrine du culte qui a présidé à ce travail, renvoyant à une seconde partie le problème de la cohérence des paradigmes avec ces affirmations fondamentales.

Une doctrine du culte

«Le culte chrétien est la chose la plus importante, la plus urgente, la plus merveilleuse qui puisse se produire sur la terre»: l'avant-propos de la *Liturgie du dimanche* conduit à cette citation connue de Karl Barth, où les rédacteurs trouvent l'expression de ce qu'ils croient profondément, de ce qui a guidé leur entreprise. Même si, comme on sait, Barth n'a pas précisément fait œuvre de liturgiste, un tel accent mis sur la fonction célébrante de l'Eglise donne une caution prestigieuse aux efforts de pasteurs réformés tentant de décrire les caractéristiques d'un acte communautaire aussi décisif. Trois affirmations contenues dans ledit avant-propos nous aideront maintenant à saisir à leur origine les lignes directrices de l'œuvre.

1. «Le culte de l'Eglise existe parce que Dieu lui-même le suscite et l'ordonne». Avec toute la vigueur dont nous la savions déjà coutumière, la Communauté de travail situe d'emblée l'initiative du culte chrétien dans l'unique volonté de Dieu et en retire la moindre parcelle aux hommes pieux. Ce qu'ils vont faire en s'assemblant pour prier, chanter et communier ensemble n'est en tout et pour tout qu'une *réponse*, à aménager et diversifier sans doute, mais sans jamais laisser imaginer qu'ils soient pour quelque chose dans l'existence même du fait de la célébration, cet espace de rencontre où Dieu les attend pour être l'objet de leurs actions de grâces. Avant toute liturgie, il y a la convocation lancée sans ordre du jour détaillé: «Venez pour adorer!».

Quel protestant, quel réformé ne se retrouverait à l'aise face à un tel préambule? Voici Dieu bien à sa place de souverain, et voici les actes liturgiques, ceux que l'homme organise et parfois codifie, contenus dans le cadre d'une éthique de la reconnaissance. Il s'agit maintenant de la seule chose nécessaire et profitable par quoi s'accomplit en un moment de grâce la vocation du peuple saint. Ainsi peut se dessiner, dans une sorte de rebondissement qui semble aller de soi, l'idée que le culte rassemble et condense pour un temps et dans un lieu donnés la totalité de l'existence croyante pour lui apporter sa signification ultime.

Nous voyons bien l'intensité conférée de la sorte au moment cultuel et sa portée parénétiq ue pour convaincre les chrétiens tièdes d'y participer. Nous nous demandons toutefois si les propos émerveillés de Barth, tout appuyés qu'ils soient sur un ferme enseignement réformé, ne sont pas de nature à promouvoir — si l'on n'y prend garde — une espèce de majoration du culte au

détriment d'une vision globale et quotidienne de la vie de foi. Et d'abord, peut-on laisser entendre que l'Eglise a été suscitée par Dieu avant tout et surtout pour l'adorer (au sens liturgique du terme)? Est-ce bien là, ensuite, l'image que nous livrent les premiers écrits apostoliques, décidément plus attentifs à la formation de témoins du Ressuscité qu'à l'aménagement (ou au réaménagement) de leur nécessaire rencontre avec Dieu? Ne faut-il pas en un mot s'obliger à toujours parler de l'appel au culte comme d'une *conséquence* (peut-être «la plus importante et la plus urgente») de l'élection d'un peuple pour la proclamation de l'alliance nouvelle?

Il est certes question ici d'un ouvrage de liturgie, qui n'a pas à traiter des innombrables domaines qui lui sont connexes; il n'empêche que son orientation générale peut se ressentir d'un cadrage incertain de son propos. Nous aurions aimé à cet égard que soit mieux précisée l'ecclésiologie dont cette liturgie tente d'être le miroir; si, sur ce point comme sur d'autres (ce que nous subodorons), les rédacteurs éprouvent un certain attrait pour la tradition orientale, il serait bon qu'ils s'en expliquent.

2. «La liturgie appartient à l'Eglise». Cette deuxième affirmation est pour le moins aussi polémique que la première, car elle refuse carrément à l'officiant du culte le droit individuel de faire «sa» liturgie: «Ce n'est pas sa propre prière qu'il dit en célébrant le culte, mais celle de tous». La réponse que Dieu réclame en convoquant son peuple est une réponse ecclésiale, dont l'ordonnance et les termes doivent devenir familiers à l'assemblée.

De tels propos sont bienvenus. Ils dénoncent en effet le cléricisme caché en tant de fabrications liturgiques contemporaines que le pasteur a conçues seul avec lui-même et ses idées propres sur la signification du culte et sur l'assemblée qu'il va prendre au dépourvu. Avec beaucoup de liturgistes contemporains, la Communauté de travail est d'avis qu'il y a un moment particulier de la célébration où peut s'exprimer l'opinion personnelle, la créativité, de l'officiant, et c'est la prédication qui réclame de son auteur un engagement dont les termes varieront d'un dimanche à l'autre; par contraste, l'ordre des prières apparaîtra comme un cadre où l'imagination du célébrant ne jouera qu'un rôle occasionnel et discret.

Pourtant, une remarque s'impose ici, qui est encore d'ordre ecclésiologique. Si l'on voit aisément s'esquisser le portrait du ministre épris de fantaisie, qui présente à Dieu ses propres sentiments et désirs comme étant ceux de tous, on souhaiterait quelques précisions concernant cette Eglise «propriétaire» de sa liturgie. S'agit-il de la congrégation rassemblée *hic et nunc*, du corps ecclésial qui a mis au point et adopté une «agende» (autrement dit un Synode, une commission spécialisée, ou même une communauté de travail), ou de ce peuple immense et, hélas! peu unanime qu'on nomme «Eglise universelle»? De tous les trois, apparemment, mais relativement peu de la première, que cette affaire concerne pourtant au premier chef! Nous ne prétendons pas qu'il faille à chaque paroisse, à chaque assemblée cultuelle, une liturgie particulière

préparée en son sein et admise à la majorité; le congrégationalisme liturgique méconnaît gravement la catholicité du peuple de Dieu. Mais ne faut-il pas trouver, ne peut-on pas trouver un moyen terme entre l'égoïsme particulariste et l'acceptation sans réserve par l'ekklesia locale d'une forme de prières venue d'ailleurs?

La Communauté de travail nous répondra que la richesse de la tradition (au sens le plus large du terme) doit parvenir, pour l'élargir, jusqu'à la plus petite des paroisses, qui n'aurait jamais la capacité de la recréer pour sa part. Nous en tombons partiellement d'accord, car cette heureuse contribution au culte du modeste troupeau ne doit en aucun cas le priver de son droit à se dire pleinement Eglise du Christ en un lieu donné. Pour que la liturgie soit vraiment la sienne, il importe que l'assemblée l'ait progressivement assimilée lorsque son origine lui est étrangère (par son ancienneté ou par le lieu culturel de sa rédaction), et qu'une place non négligeable soit laissée dans la célébration à des éléments purement locaux. Quant à la première de ces requêtes, la Communauté de travail laisse entendre qu'on devrait y répondre par un effort pédagogique tendant à familiariser les fidèles avec les textes offerts à leur prière, mais ce n'est pas une mince affaire au regard des très nombreuses variantes prévues dans la Liturgie; aura-t-on la persévérance d'y pourvoir sans revenir chemin faisant à la pratique des apports imposés sans autre avertissement? La coutume (anglicane) a du bon, qui met entre les mains de tout fidèle un exemplaire du Prayer Book: elle ne semble guère s'établir chez nous. Notre autre suggestion concerne, elle, la participation active de l'assemblée réunie; nous y reviendrons plus loin.

3. «La célébration du culte n'est pas intemporelle.» Cette thèse atténuée quelque peu la rigueur de la distinction signalée au paragraphe précédent: à la liturgie le pérenne, à la prédication l'éphémère de l'actualité. Sans cesser de marquer son attachement à une ferme répartition des rôles et des langages, la Communauté de travail admet que «des expressions frappantes, nées des circonstances et liées à l'actualité du moment» puissent trouver place dans la liturgie, comme elle aurait pu dire également qu'une véritable prédication n'est jamais purement événementielle! Dans un fort beau passage sur le caractère symbolique du langage liturgique qui entend «promouvoir une ouverture du quotidien à la dimension du Royaume de Dieu», l'avant-propos n'en proclame pas moins la spécificité de la liturgie dont il tient à dire qu'«elle est au service du quotidien tout en lui étant hétérogène».

Il faudra voir au niveau de textes eux-mêmes la portée de telles affirmations, dont la dernière évoque plus la pensée de Romano Guardini que celle de Karl Barth, mais posons-nous, sans chicaner plus avant, cette fameuse question de la «temporalité» du culte chrétien. Si nous voyons bien, il s'agit ici à nouveau du «cadre» de la célébration, mais par rapport à l'existence humaine et non plus dans sa relation à la vocation de l'Eglise. Pour faire simple, on dira que ce qui est en cause, c'est la place et le rôle du dimanche

dans la semaine: est-il à ce point spécifique qu'il lui faille se garder des intrusions du reste des jours, sauf à tolérer, soigneusement canalisées toutefois, une prédication faisant écho au quotidien et quelques «expressions frappantes» concédées au prophétisme pastoral?

Ce sont des hommes et des femmes qui célèbrent le culte le premier jour de la semaine; marqués par leurs combats mais aussi par les joies réelles de leur condition, ils ne s'assemblent pas au seuil d'une nouvelle période pour fermer une dure parenthèse et laisser de l'espace à l'«hétérogène», car ils sont là en tant qu'hommes et femmes de ce temps, désireux de l'être toujours un peu mieux. Bon nombre d'entre eux ont coutume de sanctifier par la prière les actes de leur quotidien, ils ne viennent donc pas à la découverte d'un mystère, mais pour célébrer ensemble le mystère révélé et, ce faisant, s'équiper pour la semaine qui n'est pas interrompue mais re-numéree: c'est là son premier jour.

Il est bien possible que ces remarques surprennent les rédacteurs de la *Liturgie du dimanche*, qui pensent en avoir déjà tenu compte. Nous croyons quant à nous que leurs déclarations d'intention ne l'expriment pas assez pour un temps où l'Eglise réapprend durement qu'elle a manqué à sa mission toutes les fois qu'elle a cru bon de déprécier la condition humaine pour mieux exalter la plénitude de la rencontre culturelle. Dire que la célébration n'est pas intemporelle, c'est émettre une déclaration majeure sur la liturgie, et cela va beaucoup plus loin, c'est évident, qu'une affaire de vocabulaire.

Une anthologie paradigmatique

1. Nous avons dit ici il y a quelques années notre satisfaction de voir la Communauté de travail donner la première place à une *Liturgie des temps de fête*, dominée par le temps pascal; cette précedence s'imposait pour des causes profondes que nous analysions alors. Le présent recueil (qui ne porte malheureusement pas de signe distinctif au dos, ce qui crée une inutile confusion avec son aîné) se présente comme le «complément nécessaire» du premier ouvrage. Sa conception générale n'en est pas moins différente, puisque, au lieu de formulaires complets pour chaque dimanche, il nous offre principalement des collections de textes à choix, classées selon un ordre du culte classiquement réformé dans l'ensemble. Ne sont propres à chaque dimanche que les actes d'invocation, y compris des suggestions pour les choix possibles. Ainsi systématisée, la méthode est parfaitement adaptée à l'utilisation de l'important matériel proposé.

Le tout, il est vrai, constitue un livre clos dans une robuste couverture. Il faut le dire, non certes pour dénigrer l'aspect durable de ce qu'on nommait jadis une liturgie «de chaire», mais pour nous demander, non sans quelque hésitation, si le parti s'imposait. Autant nous devons applaudir à la parution,

tout à fait nouvelle dans le protestantisme francophone, d'un recueil complet pour les fêtes, autant nous nous demandons en fin de compte si ce nouveau travail de la Communauté romande n'aurait pas dû se borner à nous offrir, avec sa précieuse réflexion théologique, un volume beaucoup plus mince réservé à deux ou trois «paradigmes» pouvant servir de matrice aux liturgies de l'année. On aurait pu, par la suite, fournir d'autres textes à insérer à leur place, sans risquer le vieillissement précoce du stock d'origine.

2. On aura déjà perçu dans nos premières remarques que les rédacteurs ont des idées et s'emploient à les faire connaître nettement. C'est le cas non seulement dans le Cahier de *Notes explicatives*, mais encore en d'innombrables introductions et rubriques intercalées. A bien des égards, l'œuvre est autant catéchétique que liturgique; elle permet aux ignorants de s'instruire et aux autres de prendre position pour ou contre! Le genre, toutefois, est difficile; il n'échappe pas toujours au péremptoire ni au minutieux d'une forme habituellement un peu scolaire. Que l'on soit net sur les choses essentielles comme la signification de l'absolution ou l'unicité de l'épiclese (petite polémique antiromaine!), c'est souhaitable; mais qu'on s'accroche avec une certaine âpreté aux quelques mots d'accueil fraternel que certains adressent à l'assemblée avant l'invocation, ou à la modestie peut-être maladroitement qui pousse tels pasteurs à ne communier qu'en dernier lieu, cela nous paraît à la limite de la futilité et de nature à provoquer d'inutiles agacements.

Mais répétons-le: pour quelques instructions qui font presque soupçonner nos liturgistes de trembler à la pensée qu'on pourrait mal employer leur recueil, combien d'autres sont stimulantes et infiniment moins caporalistes que bien des manuels de dynamique de groupe! Il y en a peut-être un peu trop, mais cela tient à l'ampleur du volume (voir ci-dessus).

3. Parmi les quelques observations que nous avons risquées en rendant compte de la *Liturgie des temps de fête*, il en est une qui doit être, à regret, répétée. Pourquoi avoir maintenu, même entre crochets, une formule de congédiement pour non-communians avant la célébration du repas du Seigneur? La *Liturgie du dimanche* est bâtie dans l'optique d'une souhaitable eucharistie hebdomadaire, et nos paroisses où elle n'est encore que mensuelle abandonnent l'une après l'autre cette espèce de fausse réminiscence du congé des catéchumènes! Il y a des audaces théologiques autrement plus «traditionnelles» dans ce volume qui, à l'instar de ce que bien peu ont repéré dans le nouveau Psautier, rejette le *filioque* et canonise une traduction peu courante du Symbole des apôtres («descente aux enfers»).

Cette prudence face à la suppression d'un usage désuet nous amène à l'hypothèse qu'on aurait parfois eu par trop en vue la célébration dans de grands lieux de culte où s'assemblent (encore!) des auditoires anonymes, voire marginaux; on voudrait avoir pour ceux-là des égards plus «missionnaires» qu'ecclésiaux, ce qui a abouti à maintenir une phrase «hétérogène» à la théologie des rédacteurs...

4. Mais le bât se fait plus blessant quand on en vient à confronter les déclarations liminaires sur les officiants du culte et la manière dont la *Liturgie* agence le déroulement des célébrations. Sur ce point, de moins bien disposés que nous crierions (injustement, sans doute) au cléricalisme. Sans leur emboîter le pas, nous dirons toutefois notre regret que le beau travail de la Communauté romande aboutisse en fait à un livre du président de la célébration. Par crainte (légitime) d'une «démocratisation» de l'assemblée liturgique (voir p. XI de l'Introduction), on n'a qu'esquissé certaines possibilités de donner une suite concrète à la redécouverte récente de la diversité des ministères et, surtout, du rôle actif de toute la communauté.

Il faut un peu trop chercher dans ce gros recueil avant de mettre la main sur les intercessions «diaconales» (p. 160-170), dont la structure met en évidence de manière typique la coordination des deux ministères consacrés de nos Eglises; n'était-il pas possible d'aller plus loin en mentionnant au fil du texte les éléments de la liturgie eucharistique que le diacre peut assumer? Il y a du reste, à côté de la prise en charge de ces prières, une fonction du diacre qui illustre bien son ministère: elle consiste à le charger de toutes les monitions et indications propres à faciliter le déroulement du culte. On pourrait y ajouter (dans une de ces rubriques dont la Communauté n'est pas avare) le rôle de porte-parole des responsables paroissiaux pour la lecture des annonces de la semaine, ce moment de la célébration qui contribue par excellence à l'actualiser et sur lequel, à notre connaissance, il n'y a rien d'exprimé dans la *Liturgie du dimanche*.

Quant à l'activité, sans doute présidée, de l'assemblée, il nous apparaît qu'il aurait fallu lui ouvrir des avenues mieux tracées. Répétons-le ici, la *Liturgie* ne suppose guère de problèmes d'utilisation pour un culte célébré par une centaine de fidèles ou plus, dans une église bien aménagée à cet effet, avec cloches, orgue et chœur éventuel. Mais comment opérer sa «réduction» de manière valable pour le petit groupe réuni dans une salle d'école ou (le cas n'est malheureusement plus rare!) massé sur les deux premiers bancs d'un temple de cinq cents places? Cette poignée de fidèles a droit à un «vrai» culte tout autant que les frères et sœurs privilégiés de la grande assemblée; mais il se pourrait aussi que ces derniers retirent quelque chose de l'expérience plus «familiale» menée dans l'intimité d'un local restreint. Les exemples pourraient abonder d'une recherche d'attestations de l'action communautaire allant de la prise de parole pour des textes qui n'«appartiennent» pas en propre à la présidence de la célébration (pourquoi ne pas chanter à l'occasion une préface, ou dire ensemble l'institution de la sainte cène?), à l'éventualité d'un «partage d'Évangile» en lieu et place de la prédication, en passant — là où la disposition des lieux le permet — par une intercession recueillant les intentions de l'assemblée. Nous ne disons pas que tout cela doit devenir la règle, mais des suggestions de la *Liturgie* pourraient montrer que ce n'est pas interdit.

5. Il faut s'arrêter enfin au style des textes proposés dans ce volume. Compte tenu de la formule qui a été retenue — un livre clos et non un florilège de pièces diverses livrées sous forme de fiches —, on serait malvenu de critiquer l'unité de langage d'un bout à l'autre de l'œuvre. On peut ne pas aimer l'allusion constante à la tradition biblique ou regretter le rythme très régulier des phrases en agitant le spectre d'un discours convenu, voire monotone. Mais la querelle est peu fondée pour qui prend la peine d'examiner de près le traitement de rajeunissement que les textes ont subi, et qui est particulièrement sensible dans l'effort consenti pour produire de nouvelles traductions du grec, du latin ou du français du XVI^e siècle. Les amateurs de «nouveau» intégrales ne recourront pas à la *Liturgie du dimanche*, elle n'a pas été conçue pour eux; ils auraient tort cependant de laisser croire que son classicisme ne serait qu'une sorte d'archéologie des textes. L'allègement du vocabulaire traditionnel frappe au contraire à chaque page; mis à part un goût un peu prononcé pour les épithètes («Dieu tout-puissant»...) et certains mots peu courants («miséricorde», «offense», etc.), la langue est accessible au fidèle moyen.

Nous partageons au demeurant les réserves exprimées par la Communauté de travail quant à l'alignement du style liturgique sur le français dit courant. La manière dont on parle dans les bureaux et les cours d'école, voire à la télévision, pas plus que le jargon des «intellos» ou le détestable franglais ne méritent la transposition de leurs à-peu-près et de leur prétention dans la prière de l'Eglise. Pas question ici d'opposer un langage «sacré» à un langage «profane», le pari est tout simplement de s'exprimer en français, et la Communauté l'a tenu dans le cadre qu'elle s'était fixé.

Parti de la constatation du succès remporté par les travaux de la Communauté de travail des Commissions romandes de liturgie, nous avons tenté de le situer et d'en montrer la légitimité dans le débat contemporain sur la célébration du culte. En analysant ensuite quelques affirmations qui sont à la base de ce travail, nous sommes entrés en dialogue avec les rédacteurs sur la doctrine du culte qui les inspire. Enfin, au travers de quelques remarques plus pratiques, nous avons laissé entendre comment il importe, à notre avis, d'utiliser et parfois de dépasser le recueil qu'ils nous offrent. L'attention que nous avons prêtée à cette étude suffit, espérons-le, à montrer l'importance que nous attachons à cette *Liturgie* et la sympathie que nous éprouvons pour son entreprise.

Œuvre de persévérance (elle paraît en la trentième année d'existence de la Communauté qui l'édite), la *Liturgie du dimanche* rendra de multiples et divers services, selon qu'on la prendra pour guide normatif ou comme ouvrage de référence, peut-être même comme adversaire bien profilé. Les Eglises réformées de ce pays doivent donc de la reconnaissance à ses rédacteurs, singulièrement au pasteur Jean-Louis Bonjour, dont chacun sait qu'il fut pour eux animateur érudit et obstiné.

